

# Qu'est-ce que le Contrat local de santé ?

**PRÉVENTION.** Le 27 juin, les représentants santé et action sociale des quatre communautés de communes de la Haute-Gironde, les agents référents et les structures associées se sont retrouvées à Lansac pour faire le bilan du premier Contrat local de santé (CLS) engagé en 2018.



Les représentants des communautés de communes et des structures de la santé et du social en haute Gironde réunis à Lansac pour faire le bilan du premier Contrat local de santé.

Photo AG

Comment améliorer la santé de la population, mener des actions collectives de prévention et de sensibilisation à l'échelle d'un grand territoire, mener des actions communes et coordonnées et surtout repérer les besoins et éventuellement identifier les trous dans la raquette? Pas si simple... Afin de mener un tel projet, les quatre communautés de communes de la Haute-Gironde en collaboration avec l'ARS (Agence régionale de santé) se sont lancées il y a cinq ans dans l'élaboration d'un premier CLS (contrat local de santé) afin de définir des thématiques à travailler collectivement.

Le premier CLS a donc vécu, et se trouve à l'aube d'une nouvelle contractualisation et à l'heure du bilan. Afin de coordonner actions et acteurs, une coordinatrice en la personne de Mélissa Mathé a été recrutée. Installée dans les locaux

de la mairie de Saint-Christoly, elle coordonne également le Réseau santé social de la Haute-Gironde.

« À l'origine, nous avons défini beaucoup d'actions dans un programme très ambitieux » livre Lydia Héraud, présidente de la communauté de communes de l'Estuaire qui caractérise le CLS « d'outil fédérateur permettant de travailler ensemble avec les différents partenaires du médical social. » Tout en répondant aux problèmes de terrain : « En fonction des territoires, nous n'avons pas tous les mêmes problématiques » rapporte pour sa part Murielle Picq, maire de Saint-Christoly et vice-présidente à la communauté de communes de Blaye en charge de l'habitat, de la politique santé et de l'action sociale. Même si la pandémie est passée par là, retardant la mise en œuvre de certaines actions comme « les questions d'habitat inclusif » note Mélissa Mathé, d'autres ont pu être construites et mises en

œuvre.

## Lutte contre la désertification médicale

Les axes définis dans le premier CLS se déclinent en quatre grandes thématiques dont « L'accès aux droits et aux soins » avec notamment en point de mire, la lutte contre la désertification médicale. Si la Haute-Gironde n'est pas le territoire le plus mal doté en matière d'implantation de professionnels de santé, la situation est fragile et peut vite basculer, ce qui nécessite une vigilance accrue afin d'attirer des médecins. « Les collectivités se sont saisies de ce sujet depuis 2010 » rappelle Murielle Picq avec une politique volontariste de construction de Maisons de santé. Mais cela ne suffit pas. Encore faut-il que des médecins viennent les occuper. Le CLS a permis de travailler sur l'attractivité médicale en créant des ateliers à destination des internes en médecine venant pratiquer sur le territoire. « Ces at-

eliers permettent de leur présenter le territoire, de leur montrer les atouts, la mise en réseau, les services, la coopération entre les sites hospitaliers, d'échanger entre professionnels de santé... » L'objectif étant de planter la graine pour que certains, parmi la dizaine d'externes venant exercer sur le territoire chaque année, reviennent s'installer à l'issue de leurs études. « Pour le prochain CLS, nous avons identifié une problématique autour du logement de ces internes pendant leur période de stage » complète Lydia Héraud. Un sujet qui pourra être réévalué collectivement.

## Santé, pesticides et pratiques agricoles

Une des autres problématiques qui avait émergé lors de la rédaction du premier Contrat local de santé concernait par ailleurs la question de la qualité de l'air et l'usage des produits phytosanitaires sur les zones viticoles dont est majoritairement

constituée la Haute-Gironde. Un important travail pédagogique a été mené dans le cadre du programme Cepa(h)ges (Construire Ensemble les Pratiques Agricoles en Haute-Gironde pour l'Environnement et la Santé) afin dans un premier temps, de produire des supports d'information à destination du grand public sur l'usage des produits en viticulture. Cette action a également donné lieu à des rencontres entre viticulteurs, à l'intervention de scientifiques pour mesurer les impacts sur l'eau et à l'élaboration d'une cartographie fine pour recenser des sites dits sensibles, car situés à proximité de vignes. « Cette cartographie nous servira notamment dans l'élaboration des futurs plans locaux d'urbanisme intercommunaux afin de réserver des zones tampons, pour éviter d'avoir des constructions dans le futur, trop proches des vignes » explique Lydia Héraud. L'objectif est de limiter les conflits sur un territoire qui vit des fruits de la viticulture tout en préservant la santé des habitants. À ce sujet, un des axes futurs pourrait être la sensibilisation des professionnels de santé à l'impact de ces substances sur la santé (comme par exemple le lien avec la maladie de Parkinson).

Les deux autres grands thèmes identifiés étaient l'accompagnement de la santé mentale et la lutte contre l'habitat indigne.

Environ 70 personnes ont participé à la journée bilan du CLS afin de se projeter dans l'avenir et construire les futures actions.